# C:\Users\s.serrand\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\RENNES_Monogramme_Noir.pngResponsable-adjoint·e de l'Atelier Électricité

Catégorie C
Employeur : VILLE DE RENNES

Direction :

Direction du Patrimoine Bâti

Effectif : 242

Leur raison d'être : La Direction du Patrimoine Bâti assure l’entretien du patrimoine bâti municipal et métropolitain. Elle a également en charge la gestion du parc automobile

Service :

Service Maintenance Régie

L'équipe : Le présent poste est rattaché à l'Atelier Électricité composé de 15 postes : 13 Adjoints Techniques Électriciens placés sous la responsabilité du Responsable d'Atelier, secondé par un Responsable-adjoint (présent poste)

Effectif Service : 126

Le sens de ce poste :

La Ville de Rennes accorde une place importante à la Régie Maintenance en développant en interne de nombreuses compétences dans tous les corps d'état du bâtiment, avec pas moins d'une douzaine d'ateliers (menuiserie, électricité, sellerie, etc.). Vous serez amené à organiser et à planifier avec l'équipe de l'atelier les travaux d'électricité ainsi que tous les travaux qui relèvent de l'atelier électricité

Vos principales missions :

### 1-Prestations techniques et participation aux interventions (40%)

- Participer à l'activité de l'atelier
- Assurer les dépannages en cas de nécessité
- Commander les fournitures de matériels pour la bonne réalisation des chantiers

###  2-Assistance technique (25 %)

- Participer aux achats et donc aux choix techniques retenus
- Assurer le rôle de Référent de l'Atelier pour la partie outillage
- Assister les autres services de la Direction pour émettre un avis technique
- Proposer des solutions techniques avec prise en compte de l'aspect économique et écologique

### 3- Gestion du personnel, organisation et planification de la maintenance (30%)

- Répartir les interventions quotidiennes de l'atelier (maintenance, dépannage, travaux)
- Créer les bons d'interventions et affecter ces derniers aux équipes
- Contacter les utilisateurs pour les informer des délais d'intervention
- Gérer le plan de charge des agents en collaboration avec le Responsable de l'Atelier

### 4- Gestion des locaux et matériels de service, et de la sécurité (5%)

- Veiller à la bonne tenue des locaux, des matériels et véhicules mis à disposition des agents
- S'assurer du bon état des EPI et de leur port par les agents
- S'assurer du bon état des équipements de l'atelier et notamment des machines-outils

Compétences

Les compétences relationnelles :

* Sens du contact
* Partage du savoir
* Travail en équipe

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

* CAP / BP / BEP Électricité
* Capacité à rendre compte
* Capacité à apporter des solutions pratiques pour la réalisation des travaux
* Qualité organisationnelle et rigueur
* Permis B
* Sens de l'organisation et de la responsabilité

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

* Management d'équipe (gestion d'une équipe de plus de 10 agents)
* Savoir interpréter les demandes des usagers pour les traduire en travaux
* Connaissance de l'environnement territorial

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 8h15 – 12h00 // 13h00 – 16 h45

Lieu de travail : Centre Technique Municipal
93, avenue Chardonnet à Rennes

Matériel(s) à disposition : Ordinateur \ téléphone \
tablette tactile

Missions de suppléance : Appui ponctuel à l'Atelier
Ventilation Froid Grande Cuisine Électroménager

Télétravail : Très ponctuellement

Autres : Congé par roulement avec le Responsable de l'Atelier

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Agents de maîtrise

Parcours : 1

Éléments complémentaires de rémunération : NBI de 15 points pour encadrement de proximité d'une équipe à vocation technique d'au moins 5 agents

N° du poste : TV\_12079

Date de mise à jour de la fiche de poste : 31/10/2024